

Conférence de presse du 19 août 2024

« Revendications salariales 2025: besoin urgent de rattrapage »

Comblent le retard salarial – surmonter la crise du pouvoir d'achat

Texte de l'intervention de Thomas Bauer, responsable de la politique économique à Travail.Suisse

La Suisse se trouve dans une crise salariale historique. Même après trois baisses consécutives des salaires réels, aucune reprise ne se dessine. Les salaires réels se situent désormais au niveau de l'année 2014, et ce bien que la productivité accrue ait nettement augmenté la marge de manœuvre de nombreux employeurs pour les augmentations salariales. Alors que pour de nombreux employeurs, l'époque de la hausse des prix est en outre révolue, la situation est justement inverse pour les travailleurs et travailleuses. Le coût de la vie, en particulier le logement et les primes d'assurance-maladie obligatoire, continue d'augmenter fortement. Un renversement de la tendance à l'augmentation du coût de la vie n'est pas en vue. Si les employeurs n'accordent pas d'augmentations salariales significatives, ils abandonnent leurs employés et employées et les privent du salaire qu'ils méritent pour leur travail.

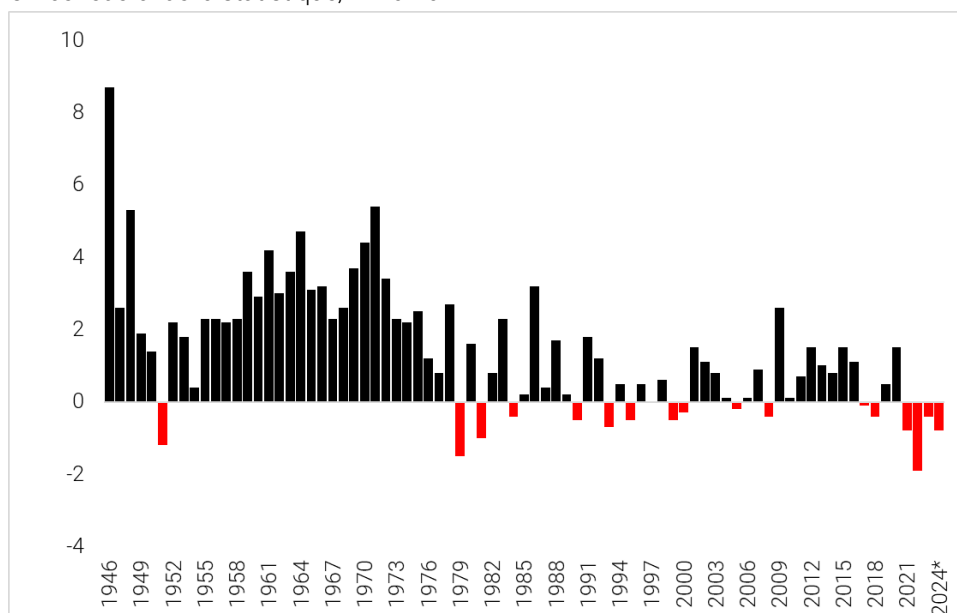
C'est comme si une grande majorité des travailleurs et travailleuses attendait depuis trois bonnes années un train qui ne vient pas. Alors que l'économie a connu une croissance réelle de plus de 7% depuis 2021, les salaires réels ont chuté de plus de 3%. La Suisse se trouve dans une crise historique du pouvoir d'achat, et ce dans une situation où les travailleurs et travailleuses sont confrontés, en plus du renchérissement général, à une augmentation supplémentaire et constante du coût de la vie. Après trois ans, nous n'avons plus de patience. Les salaires réels doivent augmenter clairement cette année pour surmonter progressivement la crise du pouvoir d'achat.

Surmonter la crise historique du pouvoir d'achat

Qu'est-ce que cela signifie, une crise historique du pouvoir d'achat ? Les salaires réels ont baissé trois fois de suite depuis 2021. C'est du jamais vu dans l'après-guerre. Les dernières estimations trimestrielles de l'Office fédéral de la statistique indiquent que les salaires réels pourraient à nouveau baisser cette année.

Évolution historique des salaires réels – croissance par rapport à l'année précédente

Office fédéral de la statistique, 1946-2024



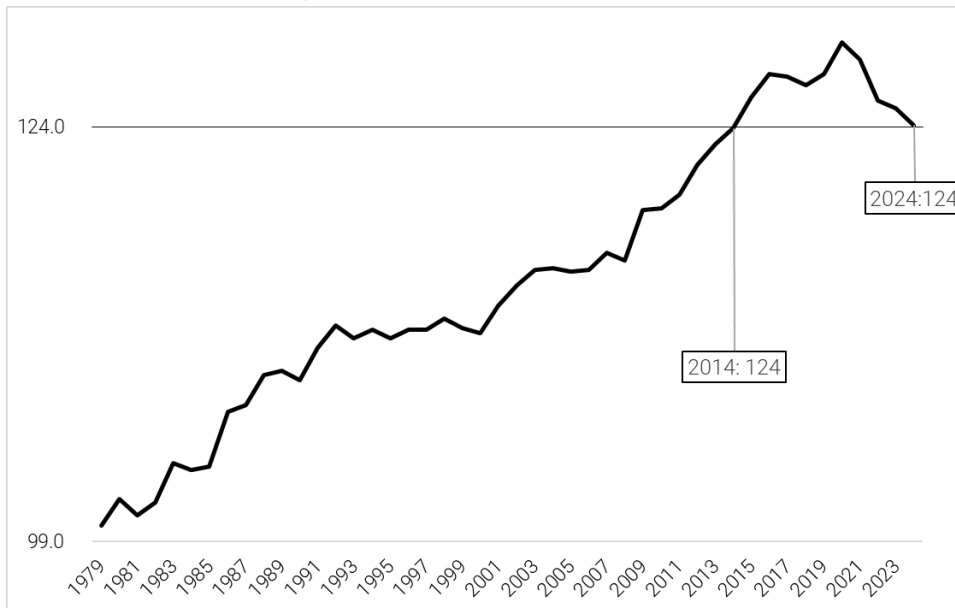
* Estimation trimestrielle de l'Office fédéral de la statistique, prévision d'inflation du Seco

L'année dernière déjà, les salaires réels ont pu être légèrement augmentés exclusivement dans les branches couvertes par des conventions collectives de travail, c'est-à-dire dans le cadre de négociations salariales où les syndicats et les associations professionnelles négocient les salaires avec les employeurs.¹ Malgré cela, le retard salarial reste considérable. Le fait que les salaires réels se situent désormais au niveau de l'année 2014 montre à quel point il est important.

¹ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/conventions-collectives-travail-partenariat-social/negociations-salariales.html>

Évolution historique des salaires réels au cours des 25 dernières années

Office fédéral de la statistique, 1979-2024, indice



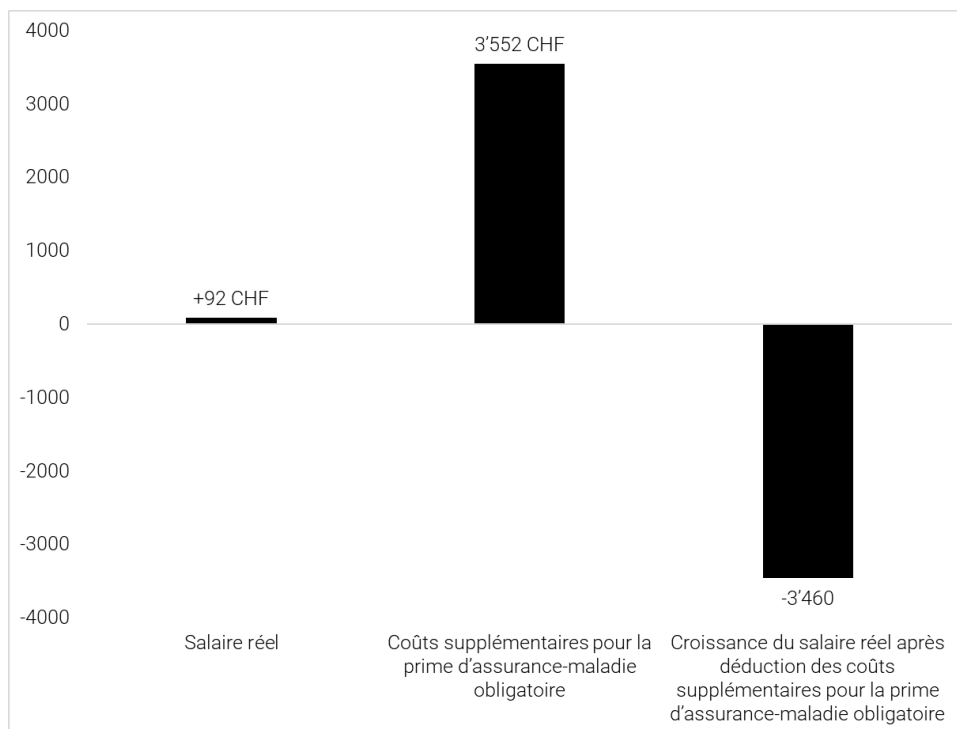
Forte augmentation du coût de la vie pour les travailleurs et travailleuses de la classe moyenne

Des augmentations de salaire réelles sont urgemment nécessaires pour de nombreux travailleurs et travailleuses. En effet, l'augmentation du coût de la vie est nettement supérieure à l'inflation. L'augmentation des primes d'assurance-maladie en est le principal facteur. Un exemple simple d'une jeune famille avec deux enfants et un revenu salarial de 4'900 francs le montre. Un salaire de près de 5'000 francs correspond par exemple au salaire minimum d'un menuisier avec un diplôme professionnel et de l'expérience, d'un cuisinier expérimenté ou d'une assistante en soins et santé communautaire expérimentée. Les salaires minimaux des travailleurs et travailleuses ayant une formation professionnelle dans l'hôtellerie et la restauration ou dans la vente sont en revanche plus bas.

Cette famille a vu son salaire réel augmenter de 92 francs par an depuis 2014, ce qui correspond à la moyenne suisse tous salaires confondus. Son salaire réel a donc pratiquement stagné depuis 2014. En revanche, le coût de la vie n'a pas stagné, notamment les primes d'assurance-maladie. Depuis 2014, celles-ci n'ont cessé d'augmenter pour la famille. En 2024, elles sont supérieures de 3 552 CHF par an à ce qu'elles étaient dix ans auparavant. Malgré une faible augmentation du salaire réel, si l'on tient compte du salaire, de la hausse des prix à la consommation et de la prime d'assurance-maladie, la famille dispose en 2024 de 3'460 francs de moins qu'en 2014. Cela correspond à une perte de revenu disponible de plus de 5%.

Évolution du revenu en tenant compte de la croissance réelle des salaires et des coûts supplémentaires pour l'assurance-maladie obligatoire pour une famille avec un revenu de 4 900 CHF entre 2014 et 2024

Office fédéral de la statistique, Office fédéral de la santé publique, calculs de Travail.Suisse



Cet exemple montre que les familles, mais aussi les individus, ont perdu massivement de leur revenu disponible. Des augmentations de salaire réelles sont donc nécessaires de toute urgence pour que les familles, surtout celles de la classe moyenne, puissent supporter la forte augmentation du coût de la vie.

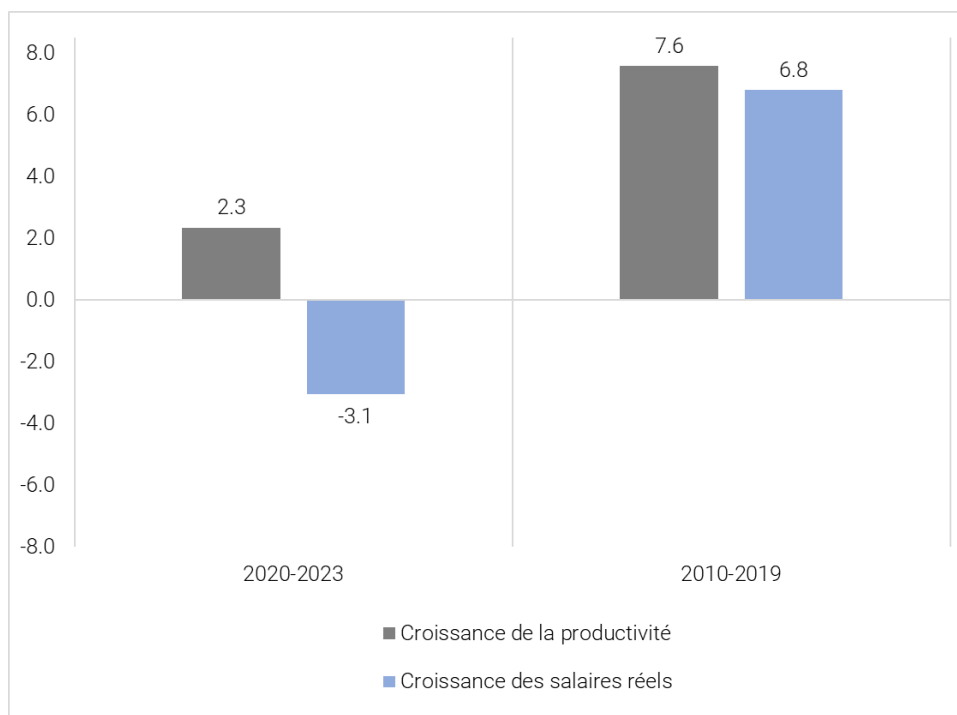
Les gains de productivité ne vont pas aux travailleurs et travailleuses

Les employeurs font souvent valoir qu'il n'y a pas de marge de manœuvre pour les augmentations de salaire réelles. La meilleure façon de mesurer ces marges de manœuvre est de se baser sur les gains de productivité. Elles montrent combien les entreprises en Suisse ont gagné par heure de travail. En cas d'augmentation de la productivité, les employeurs disposent d'une marge de manœuvre correspondante pour des augmentations de salaire réelles. Dans la mesure où ils ne les répercutent pas sur les travailleurs et travailleuses, les employeurs et/ou les actionnaires s'enrichissent. S'ils les répercutent, la répartition reste stable. C'était par exemple à peu près le cas dans la période qui a suivi la crise financière. La productivité a augmenté de 7,6%, les salaires réels de 6,8%.

Il n'y aurait donc pas eu de croissance de la productivité depuis 2021 et il n'aurait pas été possible de créer une marge de manœuvre pour des augmentations de salaire réelles ? Bien sûr que si ! La productivité a augmenté entre 2020 et 2023, et ce de 2,3%. Ces gains de productivité ont-ils été partagés avec les travailleurs et travailleuses ? Non, les salaires réels ont baissé de 3,1% au cours de la même période. De nombreux employeurs ont donc gardé pour eux ce qu'ils avaient gagné en plus. Et ce, bien que les travailleurs et travailleuses aient un besoin urgent d'augmentations de salaire en raison de la forte hausse du coût de la vie. C'est inacceptable.

Évolution de la productivité et des salaires réels

Valeur ajoutée réelle, corrigée de l'impact du sport (Seco) par rapport au volume de travail effectif (OFS, SVOLTA), 1998-2023



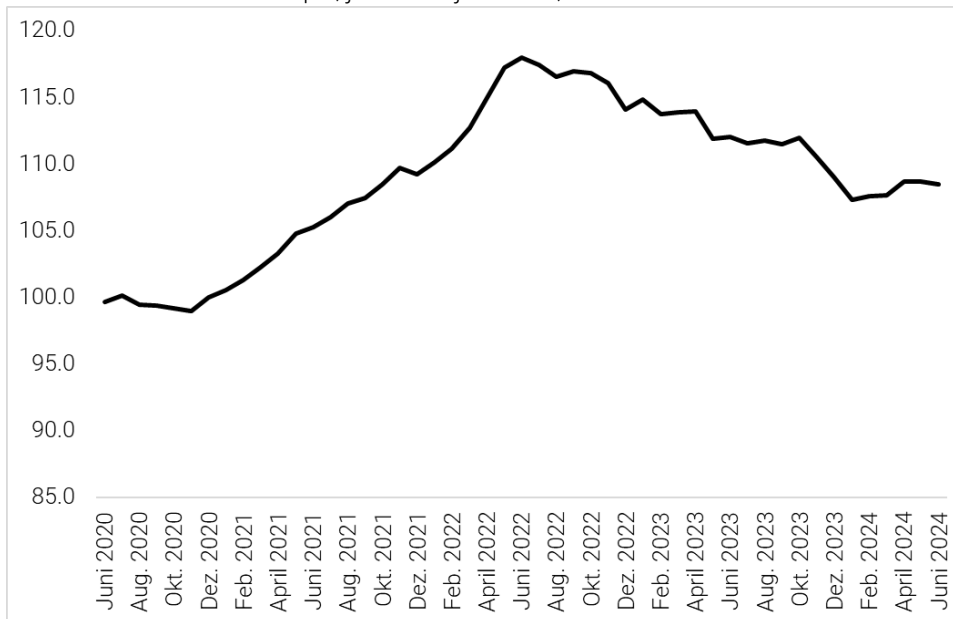
De bonnes conditions pour des augmentations de salaire - une conjoncture en hausse et une pression sur les prix en baisse

Ce n'est pas la seule raison pour laquelle les conditions sont très favorables à des augmentations de salaires réels cette année. Après une phase de faiblesse, l'économie se trouve au début d'une nouvelle reprise conjoncturelle². Parallèlement, la pression sur les prix pour les entreprises a nettement diminué. En particulier, les prix à l'importation de différents biens, qui ont augmenté les coûts de production des entreprises au cours des trois dernières années, ont baissé de manière significative en l'espace d'un an. Cela vaut par exemple pour les sources d'énergie, les produits chimiques, le verre, l'acier et les matières plastiques, jusqu'aux vis ou aux ordinateurs. Pour de nombreux employeurs, l'époque des prix en hausse est donc révolue.

² [Climat conjoncturel suisse \(admin.ch\)](https://www.admin.ch/climat)

Évolution des prix à l'importation

Office fédéral de la statistique, juin 2020-juin 2024, indice



Alors que les employeurs pouvaient encore argumenter les années précédentes que les prix augmenteraient pour tous, cet argument tombe lui aussi de plus en plus. Les prix à l'importation ont chuté de 8% depuis juillet 2022, alors que les prix demandés par les entreprises suisses pour leurs biens ont continué à augmenter légèrement (+0,5%).

Jusqu'à 4% d'augmentation de salaire – possible, important, mérité

Alors que la marge de manœuvre pour les augmentations de salaire augmente chez de nombreux employeurs, elle diminue constamment chez les travailleurs et travailleuses en raison de la hausse continue du coût de la vie. Les employeurs les privent ainsi de la rémunération de leur travail, pourtant si nécessaire et si méritée. Des augmentations de salaire allant jusqu'à 4 pour cent, comme nous le demandons aujourd'hui, permettent donc de faire un premier pas pour surmonter la crise du pouvoir d'achat.

Je passe maintenant le relais à mes collègues pour plus de détails.